



**FORMATIONS
ACTEURS
ASSOCIATIFS
EN SEINE-SAINT-DENIS**

.....
PROGRAMME AUTOMNE 2017

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT est un mouvement d'éducation populaire laïque et indépendant né en 1866. Elle réunit des femmes et des hommes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, à la culture, aux loisirs, au sport... Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent partout en France, au sein de 30 000 associations locales et d'un important réseau de fédérations départementales, s'inscrivant dans l'Economie Sociale et Solidaire.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets. Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FOL 93 fête en 2017 ses **50 ANS** ! Association Loi 1901 et fédération d'associations, elle porte le projet de la **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT** sur le département. Elle contribue à la formation de citoyens libres, égaux et responsables dans une société laïque. Elle encourage les initiatives locales, rassemble des femmes et des hommes, milite et agit avec eux, dans la reconnaissance de la diversité culturelle qui compose ce territoire.

Elle entend favoriser l'émancipation de tous : être en capacité de comprendre le monde, de s'y situer et d'y agir pour contribuer à sa transformation.

LA VIE ASSOCIATIVE : L'association est un espace d'engagement citoyen contribuant à la transformation sociale, par le partage et l'agir ensemble. Laboratoire d'idées, espace d'expérimentation et de proximité, elle contribue au travers des acteurs bénévoles qui la font vivre, à maintenir et renforcer le lien social, à faire société.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FOL 93 entend contribuer à la structuration, au développement de ce secteur associatif en soutenant l'initiative collective et l'engagement bénévole. Elle développe ainsi son Centre de Ressources et de Développement de la Vie Associative (CRDVA) qui accompagne les associations à travers ses **FORMATIIONS DES ACTEURS ASSOCIATIFS** et son **CENTRE-RESSOURCES** : rendez-vous et échanges en fonction des besoins entre un-e chargé-e de mission Vie Associative et les acteurs associatifs sur des points spécifiques, des informations, un regard extérieur, un accompagnement...

Elle porte également le **DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT** (DLA) qui s'adresse aux associations ayant créé de l'emploi pour développer leur projet et aux autres structures de l'ESS. Son but est la consolidation ou le développement de ces emplois donc de ces activités, en construisant un diagnostic partagé aboutissant à un plan d'accompagnement, et en proposant si nécessaire des accompagnements individuels ou collectifs...

La fédération développe enfin des missions de **SERVICE CIVIQUE** en son sein ou avec ses associations affiliées, qui contribuent à l'engagement des jeunes, à l'intérêt général et au dynamisme associatif. Elle porte aussi le dispositif **JUNIOR ASSOCIATIONS** qui s'adresse aux jeunes de moins de 18 ans pour développer dans le temps leurs projets associatifs.

LES FORMATIONS DES ACTEURS ASSOCIATIFS

De l'intention initiale à sa réalisation, le projet associatif se structure, se développe, se complexifie. Dans un environnement en constante évolution, les responsables, animateurs et bénévoles des associations sont confrontés à de nombreuses problématiques dans la conduite de leur projet.

Les formations s'adressent en priorité aux acteurs associatifs bénévoles et proposent l'apport d'informations et de contenus, mais aussi des méthodes, des outils, et des exercices pratiques. Plusieurs modules de formation peuvent constituer un parcours pédagogique et accompagner ainsi les acteurs associatifs dans les différentes dimensions de la conduite et l'animation d'un projet associatif. Les séances sont actualisées chaque année afin de répondre au mieux aux multiples demandes et à l'évolution des enjeux et contraintes touchant le monde associatif.

Réunissant des associations œuvrant dans des domaines variés, de tailles et d'expériences diverses, les formations sont des occasions pour les stagiaires d'échanger sur leurs expériences, leurs visions, leurs modes d'organisation, suscitant des transferts de savoirs entre les participants et créant des rencontres pouvant déboucher sur des coopérations futures.

Pour certaines séances, il est préférable d'avoir participé à d'autres séances antérieures... N'hésitez pas à venir vers nous par téléphone pour échanger sur ces propositions de parcours, avant de renvoyer votre bulletin d'inscription.

MODALITÉS PRATIQUES & INSCRIPTIONS

L'engagement bénévole est un acte volontaire et citoyen. Cette capacité à agir pour faire société doit être accompagnée à travers des formations financées par les pouvoirs publics, les rendant accessibles et gratuites pour les acteurs associatifs bénévoles. Aussi nous sollicitons des subventions auprès de l'Etat et des collectivités qui sont soumises à la présence justifiée des participants.

Pour maintenir cette gratuité, nous demandons un chèque de caution de 25 € par participant et par séance : au-delà de 3 séances, 3 chèques suffiront. Seules seront enregistrées les inscriptions accompagnées du (ou des) chèque(s) de caution. Ils vous seront rendus en fin de cycle, sauf absence non-prévue ou annulation trop tardive.

Remplissez la fiche d'inscription : renseignez précisément et lisiblement les informations demandées.

Nous la retourner avec le(s) chèque(s) de caution à : **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FOL 93, 119 rue Pierre Sépard, 93000 BOBIGNY**

Un courrier électronique confirmera votre inscription la semaine précédant la formation. Si nous ne pouvons la prendre en compte en raison d'un trop grand nombre de participants, nous vous préviendrons aussitôt et vous enregistrerons sur liste d'attente.

Les séances se déroulent dans nos locaux à l'adresse ci-dessus.

Transports : Métro 5, Arrêt Bobigny Pablo Picasso (+10 minutes à pieds) / Bus 251, Arrêt Pierre Sépard.

LE PROGRAMME DES FORMATIONS...

LOI 1901 - VIE ASSOCIATIVE FONCTIONNEMENT STATUTAIRE

- Rappeler l'esprit de la loi 1901 et le statut juridique de l'association
- Réfléchir au meilleur fonctionnement pour l'association
- Identifier les membres de l'association
- Concevoir les statuts de l'association ou les modifier
- Mettre en œuvre les instances dirigeantes : l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration, le Bureau

MARDI 18H30 -
26/09/17 21H30

CONCEPTION DE PROJET

- De l'idée au projet, les questions à se poser : la raison d'être du projet, ses objectifs, ses acteurs, son déroulement, ses moyens...
- S'approprier l'environnement du projet, l'identification des besoins, les ressources, les partenaires...
- Approfondir les étapes de la conception à la réalisation
- Rédiger le projet

MARDI 18H30 -
03/10/17 21H30

BUDGET PRÉVISIONNEL

- Comprendre les principes d'un budget prévisionnel
- S'approprier le plan comptable associatif
- Identifier les différents modes de financement des projets associatifs
- Comprendre les articulations budget global - budgets par actions
- Se servir du budget comme outil de suivi du projet
- Mettre en place un plan de trésorerie

MARDI 18H30 -
10/10/17 21H30

COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE

- Connaître les définitions, principes et finalités de la comptabilité associative
- Connaître les obligations comptables pour les associations
- Être en mesure de s'organiser et classer des pièces comptables
- Tenir un journal de trésorerie et éditer un compte de résultat
- Distinguer les différences entre comptabilité de trésorerie et comptabilité d'engagement

MARDI 18H30 -
17/10/17 21H30

CONCEVOIR ET METTRE EN OEUVRE UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE

- Connaître le cadre du volontariat associatif
- Appréhender les enjeux du service civique pour le jeune volontaire comme pour l'association
- Comprendre la notion de mission d'intérêt général
- Concevoir et formaliser une mission de service civique
- Réfléchir son organisation pour accueillir un jeune volontaire associatif

MARDI 18H30 -
07/11/17 21H30

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT

- Connaître la règle de 6 manifestations annuelles sans risque fiscal pour l'association
- S'approprier les types de manifestations possibles
- Identifier les démarches nécessaires : autorisations préalables, conditions de sécurité
- Réfléchir l'organisation de l'événement : temporalités, logistique, moyens humains, communication
- Anticiper l'évaluation de l'événement

MARDI 18H30 -
14/11/17 21H30

COMMUNICATION INTERNE

- S'approprier les enjeux de la communication interne
- Élaborer un plan de communication : organisation, cibles, objectifs, outils
- Approfondir la question des outils de communication interne
- Identifier les problématiques rencontrés et réfléchir à des pistes de progression

MARDI 18H30 -
21/11/17 21H30

GESTION DE CONFLIT :

► 2 séances complémentaires !

- Savoir caractériser le conflit
- Identifier les différents types de conflits
- Identifier les causes de conflits
- Comprendre la démarche d'analyse de situations conflictuelles
- S'approprier le processus de médiation
- Identifier les modes de résolution : étapes et méthodes

MARDI 18H30 -
28/11/17 21H30

MARDI 18H30 -
05/12/17 21H30

&



LA FICHE D'INSCR!PT!ON... *Cochez les cercles des formations choisies, remplissez la suite et envoyez...*

- | | | | |
|---|----------|--|---------------|
| <input type="radio"/> FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF | 26/09/17 | <input type="radio"/> SERVICE CIVIQUE | 07/11/17 |
| <input type="radio"/> CONCEVOIR UN PROJET | 03/10/17 | <input type="radio"/> ORGANISER UN ÉVÉNEMENT | 14/11/17 |
| <input type="radio"/> CONCEVOIR UN BUDGET | 10/10/17 | <input type="radio"/> COMMUNICATION INTERNE | 21/11/17 |
| <input type="radio"/> COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE | 17/10/17 | <input type="radio"/> GESTION DE CONFLIT 1 & 2 | 28/11 & 05/12 |

Nom de l'association : _____

Adresse de l'association : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____ Fax : _____

E-mail : _____ Site Internet : _____

Objet et/ou Activités de l'association : _____

Nom du (de la) Président(e) : _____

Nombre d'adhérents : _____ Association employeuse ou non : oui non

Si oui indiquez le nombre de salarié(e)-s : _____ à temps plein / _____ à temps partiel

Bénéficiez-vous d'un financement «Politique de la ville» : oui non

Union, fédération ou réseau auquel votre association est éventuellement affiliée : _____

NOM et Prénom du (de la) participant(e) : _____

Adresse de l'association : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

E-mail : _____ (pour la confirmation d'inscription)

Statut au sein de l'association : Bénévole Bénévole élu Salarié-e

Fonction éventuelle au sein de l'association : _____

DATE :

SIGNATURE :

!INSCRIPTIONS

Sabrina BITOUT

Tel : 01 48 96 25 20

RENSEIGNEMENTS

Cécile AFANYAN - Anna BÄRNKLAU

Tel : 01 48 96 25 28

Sindy KOLODZIEJCZYK

Tel : 01 48 96 25 23

Cédric BACCARA

Tel : 01 48 96 25 21

Assistante Vie Fédérative

Courriel : fol93.adhesions@orange.fr

Chargées de mission Vie Associative - DLA

Courriel : fol93.dla@orange.fr

Chargée de mission Vie Associative - Service Civique

Courriel : fol93.vieassociative@orange.fr

Responsable du CRDVA - Chargé de projet DLA

Courriel : fol93.dla1@orange.fr

**POUR SUIVRE
NOTRE ACTUALITÉ**

www.fol93.org

www.laligue.org

FÉDÉRATION
SEINE-SAINT-DENIS

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Avec le soutien de :

 île de France

 seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

 Élysée - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

 Élysée - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

 Élysée - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS